

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Élection au conseil d'administration printemps 2025

Au secrétaire du GROUPE DE LOISIRS LA RELANCE,	
Je, soussigné(e),	
l'élection ci-haut mentionnée.	
Je déclare être membre en règle du GROUPE DE LOISIRS LA RE	ELANCE.
Signature du Candidat	
Courriel :	
Date	
Signature/nom en lettres moulées de la personne qui appuie le candidat.	. Membre en règle : OUI □
Date	
Espace réservé au secrétariat Reçu le Secrétaire	
(Voir extrait du Règlement 3.09.02 ÉLECTION ci-dessous)	



PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Dans le cadre de l'article 3.09.2, tout candidat à un poste d'administrateur doit être membre actif ou honoraire et doit remplir le formulaire de mise en candidature autorisé.

Pour être recevable, le formulaire doit être dûment rempli, contresigné par un membre actif et être transmis au secrétaire de la Corporation à <u>secretariatca@loisirslarelance.org</u>, pendant la période de mise en candidature.

La période de mise en candidature débute le 1^{er} et se termine le dernier jour du mois précédant le mois où se tient l'assemblée générale annuelle (AGA), c'est-à-dire du 1er au 31 mai 2025.

Un candidat peut retirer sa candidature en faisant parvenir une déclaration écrite au secrétaire de la Corporation.

Le secrétaire de la Corporation accuse réception du formulaire de mise en candidature et, le cas échéant, de l'avis de désistement.

Bienvenue à toutes et à tous!

Yves Malo
Secrétaire du conseil d'administration
secretariatca@loisirslarelance.org
Groupe de Loisirs La Relance